

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 août 2015 à 21 heures, à la salle des Lys située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**COMMISSAIRES:**

Mesdames Diane Fournier, Denise Girard et Carole Lavallée

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Mme Valérie St-Laurent

**SONT ABSENTS :**

Madame Catherine Pelletier

Monsieur David Miljour

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.  
Il est 21 h 09.

01-CE-2015-2016

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Mainville :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015 et ajournée au 30 juin 2015
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
  - 7.1 Ressource éducative numérique Netmaths
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 Octroi de contrat – chaises de bureau
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
  - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

02-CE-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

03-CE-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015 ET AJOURNÉE AU 30 JUIN 2015**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015 et ajournée au 30 juin 2015 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

04-CE-2015-2016

**RESSOURCE ÉDUCATIVE NUMÉRIQUE NETMATHS**

**CONSIDÉRANT** l'article 5.4.4 de la *Politique d'achat relative aux contrats d'approvisionnement de service et de travaux de construction* – dans un cas particulier et pour des motifs légitimes (...) toute dérogation pourrait être approuvée par l'instance délégataire supérieure;

**CONSIDÉRANT** que la ressource éducative numérique Netmaths est la seule plateforme virtuelle pour le primaire et le secondaire où l'on retrouve en un seul endroit plus de 100 démonstrations de type « didacticiel », 12 000 exercices, un outil de suivi des élèves en fonction de leurs réussites et des défis rencontrés, un lexique mathématique et un glossaire des différentes formules mathématiques;

**CONSIDÉRANT** que cette ressource éducative numérique facilite également l'exploitation du tableau numérique interactif (TNI) en salle de classe, l'accès via le Web et l'utilisation sur une tablette numérique;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Riendeau :

- 1° **QUE** le contrat relatif à la ressource éducative numérique « Netmaths » soit accordé au fournisseur « Scolab inc. » pour un montant approximatif de 70 000 \$ avant taxes, pour la durée du contrat;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016;
- 3° **QUE** la direction du Service des ressources éducatives soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

05-CE-2015-2016

**OCTROI DE CONTRAT – CHAISES DE BUREAU**

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un (1) contrat à commandes avec un (1) fournisseur pour l'acquisition de chaises de bureau, selon les besoins de l'ensemble des unités administratives de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que quinze (15) fournisseurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) fournisseurs ont déposé une soumission;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse des soumissions reçues;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Mainville :

- 1° **QUE** le contrat relatif à l'acquisition de chaises de bureau soit accordé au fournisseur « 2737-6557 Québec inc. / Unique mobilier de bureau », pour un montant approximatif de 198 957,43 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 18 août 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 30 août 2018;
- 3° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

06-CE-2015-2016

**DÉPENSES DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL – AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

**D'AUTORISER** les dépenses de la présidente, au montant de 515,86 \$, pour la période du 15 janvier au 20 août 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Un commissaire a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 14.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale